

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
							J				

LA SEMAINE

REVUE RELIGIEUSE, PEDAGOGIQUE, LITTERAIRE ET SCIENTIFIQUE.

Rédacteurs : C. J. L.-LAFRANCE, NORBERT THIBAUT et JOS. LÉTOURNEAU.

Vol. I.

SAMEDI, 30 JUILLET, 1864.

No. 31.

FAITS RELATIFS A L'HISTOIRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN CANADA. (1)

An- nées.	INSTITUTIONS.	FONDATEURS.
1616	Les Frères Pacifique Duplessis et Pierre Langoisseur, surnommé Charles, enseignent à lire aux petits sauvages d'un canton sis à l'endroit même où se trouve aujourd'hui la ville des Trois-Rivières.	
1618	Le R. P. Joseph Le Caron, enseigne l'alphabet à quelques petits sauvages de Tadoussac.	
1620	Les Récollets bâtissent un couvent et une église à Québec, sur les bords de la rivière St. Charles. Le prince de Condé leur donne 1500 francs pour cette double fondation.	
1632	Le R. P. Paul Lejeune, de la compagnie de Jésus, donne l'instruction aux petits sauvages de Québec.	
1635	Collège des Jésuites fondé à Québec.....	Marquis de Gamache.
1639	Ursulines de Québec.....	Mad. de la Peltrie.
.....	Hôtel-Dieu de Québec.....	Duchesse d'Aiguillon.
1642	Hôtel-Dieu de Montréal.....	M. de la Dauversière, Mme. de Bullion et Mlle Masse.
1653	Congrégation de N. D. à Montréal.....	Sœur Marg. Bourgeois
1663	Séminaire de Québec.....	Mgr. de Laval.
1668	Petit Séminaire de Québec.....	Mgr. de Laval.
.....	Etablissement d'une ferme-modèle à St. Joachim.....	Mgr. de Laval.
1677	Séminaire de St. Sulpice à Montréal.....	Comp. de Montréal.
1681	Couvent des Récollets, Haute-Ville de Québec.....	Le roi de France.
	Les Récollets, qui avaient dû laisser le pays lors de la prise de Québec par les Anglais, en 1629, revinrent en Canada en 1670.	
1685	Etablissement d'une école normale à St. Joachim. M. Soumande, prêtre, y contribue de ses deniers.....	Mgr. de Laval.
1689	Sœurs de la Congrégation, à Québec.....	Mgr. de St. Valier.
1693	Hôpital-Général de Québec.....	Mgr. de St. Valier.
1694	Hôpital-Général de Montréal.....	MM. Charon, Leber et Frédin.
1697	Ursulines des Trois-Rivières.....	Mgr de St. Valier.
1699	Sœurs de la Congrégation à Ste. Famille, Ile d'Orléans.....	M. Lamy, curé.
1721	Les Frères Charons ont déjà établi des écoles à Batiscan, aux Trois-Rivières, à Boucherville, à Longueuil et à la Pointe-aux-Trembles, près de Montréal.	

(1) Ouvrages consultés : *L'Histoire du Canada en tableaux*, par le Rév. M. Jean Langevin, Principal de l'Ecole Normale Laval ; le *Mémorial de l'Education du Bas-Canada*, par J. B. Meilleur, A. M., M. D., L. L. D., le *Tableau chronologique et synoptique* des principaux faits de l'Histoire du Canada, par M. Patte Provancher ; le *Tableau synoptique et synchronique* de l'Histoire du Canada, par M. Adélaïde Joseph Boucher ; le *Tableau Historique du Canada*, par le Rév. M. G. L. Lemoine, chapelain des Ursulines de Québec ; le *Journal de l'Instruction publique* et le *Rapport de M. le Surintendant de l'Education pour le Bas-Canada*, pour l'année 1861.

Il n'est que juste de reconnaître que *l'Histoire du Canada en Tableaux*, par le Rév. M. Langevin, est l'ouvrage qui nous a été le plus utile dans nos recherches.

Années.	INSTITUTIONS.	FONDATEURS.
1722	M. de Vaudreuil, gouverneur du Canada, établit huit maîtres d'école dans différentes parties du pays.	
1737	Les Frères Charons cessent d'enseigner.	
....	Les Frères des Ecoles Chrétiennes tentent de s'établir à Montréal; mais ils ne peuvent s'entendre avec les Frères Charons au sujet de l'acquisition de l'établissement de ces derniers; ils retournent en France.	
1747	Les Sœurs de la Congrégation comptent douze établissements, où elles donnent l'instruction à plus de deux mille jeunes filles.	
....	Sœurs Grises de Montréal.....	Mme. d'Youville.
1753	L'hôpital-Général de Montréal est confié aux Sœurs Grises	
1773	Collège de Montréal.....	M. Curateau, sulpicien.
1776	Le Collège des Jésuites est changé en casernes.	
1789	Commission d'éducation nommée par Lord Dorchester.	
1800	Le gouvernement s'empare des biens des Jésuites.	
1801	Le gouvernement établit des écoles sous la régie de l' <i>Institution royale</i> .	
1804	Séminaire de Nicolet.....	M. Brassard, curé.
1811	Collège de St. Hyacinthe.....	M. Girouard, curé.
1824	M. Villade, curé de Ste. Marie de la Beauce, fonde un établissement de la Congrégation dans sa paroisse.	
....	Ecoles de fabriques établies par la Législature.	
1825	Collège de Ste. Thérèse.....	M. Ducharme, curé.
1826	Collège de Chambly.....	M. Mignault, curé.
1827	Collège de Ste. Anne.....	M. Painchaud, curé.
....	Collège McGill à Montréal.....	Hon. P. McGill.
....	Université de Toronto.	
1828	Couvent de la Providence, à Montréal.....	Mme. veuve Gamelin.
1829	La Législature passe une nouvelle loi concernant les écoles élémentaires. Cette loi expira en 1836.	
1832	Ecole de sourds-muets établis à Québec.....	Le gouvernement.
....	Collège de l'Assomption.....	MM. Labelle, curé, Meilleur et Cazeneuve, médecins.
1836	Ecoles normales ouvertes à Montréal et à Québec.....	La Législature.
1837	Le Collège de Kingston.....	Mgr. McDonell.
....	Ecoles Chrétiennes, à Montréal.....	MM. les Sulpiciens.
1838	Les écoles normales ne fonctionnent plus.	
1840	Le Bas-Canada possédait à cette époque 64 collèges ou écoles supérieures et 1569 écoles élémentaires qui donnaient l'éducation à 57,000 enfants.	
1841	La Législature passe une loi d'éducation.	
1842	Trois surintendants de l'éducation sont nommés en vertu de la loi de 1841; ce sont: l'hon. Robert Sympson président, le Rév. Robert Murray, pour le H. C., et le Dr. Meilleur pour le B. C.	
....	Deux bureaux d'examineurs sont aussi organisés en vertu de cette même loi.	
....	Couvent du Sacré-Cœur, à St. Vincent.....	M. F. X. Romuald Mercier, curé.
....	Ecoles Chrétiennes à Québec.....	Société d'éducation de Québec et M. Bailargeon, curé.
1843	High-School de Québec.....	Dr. Cooke.
....	Sœurs des S. S. Noms de Jésus et Marie, à Longueuil.....	La Fabrique et M. Brassard, curé.
....	High-School, à Montréal.....	Collège McGill.

Années.	INSTITUTIONS.	FONDATEURS.
1843	Ecole de Médecine, à Montréal. Elle fut incorporée en 1845.	Dr. P. Beaubien et plusieurs citoyens.
....	Collège de Lennoxville.....	His Lordship Bishop Montain.
1844	La communauté des Sœurs de la Providence est érigée canoniquement par Mgr. Bourget, évêque de Montréal.	
....	Bon Pasteur, à Montréal.....	Mgr. Bourget.
....	Sœurs de la Congrégation, à St. Roch de Québec.....	Mgr. Signay et M. Charest, curé.
1845	La loi de 1841 est amendée. Au système des taxes directes et obligatoires, le gouvernement substitue celui des contributions volontaires.	
1846	Collège Joliet. (Clercs de St. Viateur. Cet ordre religieux fut fondé en 1832, à Vourles, près de Lyon, France, par M. Louis Querbes, curé du lieu.).....	Hon. B. Joliet.
1846	High-School du collège de Lennoxville.....	Col. de Lennoxville.
....	L'acte 9 Vict. chap. 27, est passé le 9 juin, et remplace l'acte 8 Vict. chap. 41, passé le 29 mars 1845. Par cet acte (1846) les contributions redeviennent obligatoires, etc.	
1847	Sœurs de Lorette à Toronto.....	Mgr. Power et de Charbonnel.
....	Collège de Bytown (Ottawa).....	Mgr. Guiges.
....	Collège Masson.....	Mme. veuve Masson.
....	Pères de Ste. Croix à St. Laurent de Montréal.....	} M. St.-Germain, curé.
....	Frères de St. Joseph et Sœurs de Ste. Croix.....	
1848	Sœurs de la Miséricorde, à Montréal.....	Mgr. Bourget.
....	Sœurs Grises, à Québec.....	Mgr. Turgeon.
1849	Collège de Ste Marie, à Montréal.....	R.R. PP. Jésuites.
....	La loi d'éducation est amendée, de manière à n'accorder aux contribuables qu'un certain temps pour former, par contribution volontaire, la somme voulue par la loi, après quoi, si la somme n'est pas formée de cette manière, la coercition est exercée contre les contribuables.....	
1850	Bon-Pasteur, à Québec.....	Mgr. Baillargcon et M. Muir.
....	Collège de Rigaud.....	Messire Desautels.
....	Sœurs de Ste. Anne, à Vaudreuil.....	M. Archambault, curé.
1851	Collège des P. P. Basiliens, à Toronto.....	Mgr. Charbonnel.
....	Sœurs de St. Joseph, à Toronto.....	Mgr. Charbonnel.
....	La loi d'éducation est amendée, et des inspecteurs sont nommés en 1852 en vertu de cet amendement.....	M. Paul Loup.
1852	Université-Laval, elle ne fut inaugurée qu'en 1854.....	Séminaire de Québec.
1853	Collège de Ste. Marie de Monnoir.....	M. Ed. Crevier, curé.
....	Sœurs de la Présentation, à Ste. Marie de Monnoir.....	M. Ed. Crevier, curé.
....	Filles de Ste. Anne, à St. Jacques de l'Achigan.....	M. J. R. Paré, curé.
....	Sœurs de l'Assomption, à St. Grégoire.....	M. Harper, curé.
....	Collège de St. Michel.....	M. N. C. Fortier, curé.
....	Collège de Notre-Dame de Lévis. (Cet établissement appartient depuis aux MM. du Séminaire de Québec.)	M. J. D. Déziel, curé.
1854	St. Francis college, à Richmond.....	Souscription publique.
....	Collège Laval, à St. Vincent de Paule.....	M. N. Lavallée, curé. et C. Germain, écrivain.
....	Académie de St. Henri de Mascouche; on y enseigne spécialement l'agriculture.....	M. J. M. Chevigny, curé.
1856	Sœurs de Jésus-Marie, à St. Joseph de Lévis.....	La Fabrique et M. Routier, curé.

An- nées.	INSTITUTIONS.	FONDATEURS.
1857	Les écoles normales Laval, à Québec; et Jacques-Cartier et McGill, à Montréal	Le gouvernement et l'hon. P. J. O Chauveau.
1859	Ecole d'agriculture, à St. Anne de la Pocatière	Corporation du collège de Ste. Anne.
1863	Ecole d'agriculture, à Ste. Thérèse de Blainville	La corporation du collège de Ste. Thérèse.

N. B. Nous n'avons point mentionné le collège des Trois-Rivières dans ce tableau, parce que nous ignorons complètement la date de sa fondation. Nous savons seulement que Jos. Turcotte, écrivain, ainsi que sept autres citoyens et Mgr. l'évêque des Trois-Rivières, sont les principaux fondateurs de cette institution.

On nous obligerait infiniment et l'on rendrait service en même temps à l'histoire de l'instruction publique en général, en nous faisant connaître cette date, et en nous indiquant les omissions que nous avons faites et erreurs de noms ou de dates dans lesquelles nous avons dû tomber quelquefois, malgré tout le soin que nous avons porté à ce travail.

Examen de Ste. Foye.

Mercredi, le 20 du courant, a eu lieu à Ste. Foye, en deux séances, l'examen annuel des élèves de l'école modèle de cette paroisse, tenue par M. Joseph Létourneau.

Malgré la chaleur excessive de la journée, la salle se trouvait trop étroite pour contenir la foule des citoyens accourus pour assister à cet examen. Les fenêtres étaient encombrées et les abords de la salle étaient remplis.

La solennité avec laquelle ces examens se font chaque année, l'attrait qui s'y trouve, tant sous le rapport de l'intérêt des études que sous celui des jolies pièces qui y sont toujours exécutées, l'habileté et le savoir des jeunes élèves, tout contribue à faire de cette journée un vrai jour de fête pour la paroisse qui se fait un plaisir et un devoir de venir applaudir aux progrès et aux succès de ses enfants.

Outre le révérend monsieur Huot, si bien connu pour son zèle pour l'éducation et pour tout ce qui tend à donner à la jeunesse de la paroisse qu'il dirige une bonne et solide instruction, on remarquait encore MM. les commissaires, M. F. E. Juneau, inspecteur, et beaucoup de citoyens de Québec, qui témoignaient, par leur présence, tout l'intérêt qu'ils prennent à cette paroisse dans ses généreux efforts en faveur de l'éducation.

Les élèves furent interrogés sur la lecture, la grammaire, l'analyse, l'histoire, la géographie, l'usage des globes, l'anglais, etc.

Les réponses promptes et sûres qu'ils firent à toutes les questions qui leur furent adressées étaient la preuve la plus sensible que ces jeunes élèves comprennent ce qu'on leur

enseigne et savent profiter des leçons que leur inculque leur instituteur.

Un moment cependant nous crûmes que les élèves allaient rester muets à deux phrases qui leur furent dictées par M. Juneau, car, nous-mêmes, nous ne savions trop, au premier abord, *par où les prendre*. Heureusement ils s'en tirèrent au-delà de nos espérances et les analysèrent même avec succès.

Nous croyons devoir donner ces deux phrases qui quoique difficiles, surtout pour de jeunes élèves, servirent à montrer leur capacité en même temps qu'elles amusèrent agréablement l'assemblée. Ces phrases dictées par deux ou trois syllabes à la fois, et lus ensuite avec rapidité sont réellement embarrassantes.

Didon dina, dit-on, du dos de dix dodus dindons.

Thomas, ton thé, t'a-t-il, tout ôté tout ta toux ?

Cette masse de d et de t n'est-elle pas franchement de nature à déconcerter les plus *fer-rés* sur l'orthographe ?

La calligraphie, cette partie indispensable de toute bonne éducation, paraît aussi être l'objet d'une sérieuse attention de la part de l'instituteur. Entre les matières, les élèves récitèrent un dialogue et de jolis morceaux de littérature et M. Joseph Parent, notre habile violoniste qui avait bien voulu prêter son précieux concours pour la circonstance, joua plusieurs morceaux choisis de son répertoire.

De plus deux chansons, "Les Sapins, et le Bouvreuil," de Dupont, furent chantées avec goût par un chœur composé des élèves des deux sexes. Tout cela faisait une agréable diversion à la fatigue qu'éprouve tou-

jours un auditoire perdant un long et sérieux examen

La séance du matin se termina par le joli drame "Claire et Marie." Dans celle de l'après-midi on joua "Caroline de Montfort" et "On récolte ce qu'on a semé." Ces trois drames furent joués avec entrain et aux applaudissements de l'auditoire. La plupart des jeunes acteurs et des jeunes actrices parlaient fort et doucement, chose toujours assez difficile à obtenir de la part de jeunes élèves.

Les acteurs de la dernière pièce étaient revêtus de riches costumes dus à la bienveillance d'un amateur bien connu de Québec, M. Vienno-Michaud.

Deux des saltinbanques de cette pièce, MM. Olivier Moreau et Wilbrod L'Heureux, exécutèrent quelques morceaux sur le violon. Ces jeunes élèves manient l'archet avec beaucoup de grâce et de facilité.

La journée se termina par la distribution solennelle des prix.

Si, en terminant, nous croyons devoir signaler la paroisse de Ste. Foye pour son dévouement en faveur de l'éducation, nous devons dire aussi que M.M. les commissaires comprennent l'importance de la charge qui leur est confiée et s'en acquittent avec une bonne volonté et un succès qui certes leur fait honneur.

LOCUTIONS VICIEUSES

AVEC LA CORRECTION.

COLAPHANE (pour dégraisser l'archet du violon). Dites: *colophane*.

COLÉREUX. Cet homme est *coléreux*. Dites: cet homme est *colère*; ce qui signifie sujet à se mettre en colère, qui se met souvent en colère.

COLÉREUSE. Une femme *coléreuse*. Dites: cette femme est *colérique*. C'est-à-dire encline ou portée à la colère.

CALIMAÇON. (un). Dites: *un limaçon*.

COMME de juste. Dites: *comme il est juste*.

COMME TOUT est employé improprement pour signifier *grandement, extrêmement*. Elle est *noire comme tout*. Dites: *extrêmement noire, très noire*.

COMME. (Employé pour que après les ad-
verbes *autant ou aussi*.) Vous n'êtes pas aussi
savant *comme* votre cousin. Dites: *que* votre
cousin.

COMMENT. Comment donc *c'qu'on dit?*
comment donc *c'qu'il faut s'y prendre?* Dites:
comment donc *dit-on?*

Comment donc *faut-il s'y prendre?*

COMMETTRE. C'est une faute que *com-*
mettent la plupart des poètes. Dites: c'est une

faute que *font*, etc. On *fait* une faute, on
commet un crime.

COMPLIQUÉ. **ÊTE**. Elle est *compliquée*
dans cette affaire. Dites: elle est *impliquée*
dans cette affaire.

CONDAMNABLE. **CONDAMNER**, Pro-
noncez: *condânable, condâner*, sans faire son-
ner le *m*.

CONFIANCE. Il se conduit bien, et sur la
confiance *qu'on a de lui*, on lui accorde beau-
coup de crédit. On dit avoir confiance *dans*
quelqu'un, en quelqu'un, et non *de* *quelqu'un*.

CONSEQUENT. Ce riche banquier fait des
affaires *consequentes*. Dites: des affaires *consi-*
dérables. *Consequent* ne peut s'employer que
comme induction tirée d'un principe. Exemple:
Ces ministres sont *consequents* avec leurs *prin-*
cipes. C'est être *consequent* que de suivre la
marche qu'on s'est tracée.

CONSUMMER. Il a *consummé* sa fortune
au jeu. Dites: il a *consumé* sa fortune au jeu;
c'est-à-dire *a dissipé, a détruit* sa fortune.

CONSUMER. L'armée a *consumé* toutes
ses provisions. Dites: a *consumé* ses provi-
sions, c'est-à-dire *a fini, a épuisé*.

CONTREVENTION (à la loi). Dites:
contravention.

CONVENIR. (de). *Il convient* de faire
ceci, ou cela, et non pas *ceci convient* de faire.
On doit dire: *ce qu'il convient, ce qu'il conve-*
nait de faire, et non pas *ce qui convient, ce qui*
convenait de faire.

CONVOITISES. Les ambitieux et les
avares *convoitisent* les grandeurs, les richesses.
Dites: *convoitent* les richesses, les grandeurs.

COUDRE. Vous *cousez*. Il faut: vous
coudrez. Tous les verbes de la quatrième con-
jugaison terminés en *dre*, conservent le *d* au
futur et au conditionnel présent. Exemple;
résoudre, je résoudreai, je résoudrais. Enfrein-
dre, j'enfreindrai, j'enfreindrais, etc.

COUÏ. Un œuf *couï*. Dites: un œuf *couvi*
(à demi couvé).

COUP de PIED. *Cou-de-pied*. Il m'a don-
né un coup sur le *coup de pied* ou sur le *cou-*
de-pied. Tout cela est vicieux. Il faut écrire:
il m'a donné un coup sur le *cou-de-pied*. (partie
supérieure du pied qui se joint à la jambe.)

COUP. Tout d'un coup. J'ai pris le remède
tout d'un coup; la fièvre l'a pris tout d'un coup.
On doit dire: j'ai pris le remède *tout d'un coup*,
ce qui signifie en une seule fois; la fièvre l'a
pris *tout-à-coup* (sur le champ.)

COURIR. J'y suis *couru*. (Barbarisme);
dites: *j'y cours*.

COÛTE QUI, " COÛTE QUE COÛTE.
J'aurai cela *coûte* qui *coûte*. Dites: J'aurai
cela *quoiqu'il en coûte*.

COUVERT, *couvècle ou couvèque*. Ces trois
expressions sont vicieuses. Dites: un *couvercle*.

CRAINdre (de ou que). Le verbe *crain-*

dre demande *de* et l'infinitif quand l'action marquée par le second verbe est faite par le sujet de la phrase; il demande *que* quand l'action marquée par le second verbe est faite par un autre sujet que celui qui fait l'action exprimée par le premier verbe. Exemple: nous craignons *de* vous offenser et *que* Dieu ne vous punisse.

CRAINTE DE. Je ne dirai rien, *crainte de* me tromper. Il faut dire: je ne parlerai pas *de crainte* ou *de peur* de me tromper.

CRAMAILLÈRE (la). Dites: *crémaillère*.
CRAPU. C'est un petit *crapu*. Dites: c'est un petit homme *trapu* (gros et court).

CRÉMUSETTE (jouer à la). Dites, nous jouons à la *cligne-musette*.

CRÉSANNE. Une poire de *créssanne*. On doit dire: une poire de *crassanne*.

CRESSON à la noix, Dites: *resson alénois*.

CROA-SER. Les grenouilles *croassent*. Dites: *coassent*. Ce sont les corbeaux qui *croassent*.

CROC. Evitez la rencontre de cet homme; c'est un *croc*. (pop.) Dites: un *escroc*.

CROCHE-PIED. *A croche-pied*. Dites: à *cloche-pied*.

CROCHETER. *Je croc'hte*. Dites: *je crochette, tu crochettes, il crochette, nous crocheton, vous crochez, ils crochent*.

CROIRE (que). Quand la phrase est affirmative, *que*, après le verbe croire veut l'indicatif. Si au contraire la phrase est négative ou interrogative, *que* suivi du verbe, croire, veut le subjonctif. *Il est à croire que*, suit le même régime. Exemple: Je crois que cela est; je ne crois pas que cela soit; croyez-vous qu'il en soit ainsi?

CROUSTILLANT. Cette pâtisserie est bien *croustillante*. Dites: *bien croquante*.

CRISTÈRE (un). On doit dire: un *clystère*.

Qui va chercher de la laine revient tondue.

Nous sommes dans une vallée agreste, située dans la partie la plus pittoresque du département de l'Indre; une petite rivière court entre les saules, remplissant de bruits joyeux les roues babillardes d'un moulin; de grands bœufs fauves ruminent couchés dans l'herbe; la caille amoureuse glousse entre les sillons: au loin, l'aiguille dentelée d'un clocher s'effile sur le ciel d'un bleu nacré; quelques chaumières, blotties au pied de la colline comme des nids d'oiseaux sous un buisson, trahissent leur présence par de minces filets de fumée flottant entre les arbres; le vent se joue dans les feuilles, le grillon sous la luzerne, l'eau sur les cailloux.

Trois hommes sont assis autour d'une ta-

ble, dans une maisonnette dont les fenêtres curieuses s'ouvrent sur la vallée; des fleurs s'épanouissent dans des vases de porcelaine blanche: le linge est parfumé de lavande et de romarin; les carreaux sont luisants; tout est frais, propre, souriant dans ce réduit.

Les trois convives mangent de bon appétit; l'un d'eux surtout ne refuse rien de ce qui lui est offert; poisson, gibier, légume, tout est accepté avec le même empressement. Celui-ci est le plus jeune; cependant la souffrance et la fatigue ont déjà flétri son visage; les deux autres portent le costume aisé d'honnêtes campagnards, fort dispos et gais. Ils regardent parfois leur camarade avec un sourire amical et doux.

—Veux-tu, frère, cette aile de perdreau? dit l'un.—Oui, mais je prendrai l'autre aussi.

—Cette caille dodue te plairait-elle?—Elle me plait avec sa voisine.

—Trouves-tu que cette omelette ait bonne mine?—Je croisais lui faire injure si je ne l'accueillais pas aussi bien que ce brochet.

Et le jeune convive ne laissait pas ses dents oisives.

Pendant au bout d'une heure, son activité se ralentit; il se renversa sur son fauteuil d'osier.—Voilà, s'écria-t-il, le meilleur repas que j'aie fait depuis longtemps!

—Et pourtant tu en as fait d'excellents à Paris?—J'en ai pris beaucoup du moins, depuis Flicoteau jusqu'au Rocher de Cancale, depuis le père La Tuile jusqu'au Café de Paris, à dix-neuf sous et à cent francs.

—Cent francs! s'écria le plus âgé des convives; tu buvais donc le Pactole en bouteille? Peuh! je buvais le crédit. J'étais alors directeur-gérant d'une société en commandite pour l'exploitation des forêts de cèdres de l'Atlas: superbe affaire sur le papier! dix millions de capital, cent pour cent de dévidende; maison à Médéah, comptoir à Bougie, agences à Bouffarick et à Coleah. Malheureusement la brouille avec le Maroc a fait peur aux actionnaires; ils ne sont pas venus, et je suis parti.

—Et les dividendes!—Ils sont sur pied, au col de Teniah. Cette gérance devait me rapporter vingt mille écus de bénéfices annuels, qui se sont soldés par vingt mille francs de perte mangés en prospectus. Mais j'ai souvent et bien diné: dix cèdres au déjeuner, cinquante au souper; j'ai laissé une forêt chez Véfour.

—Tu as vendu le bois avant de l'avoir coupé: qu'as-tu gagné à ce commerce-là?—L'expérience, mince capital que je vous apporte.

—Ce n'était pas la peine nous l'avions déjà.—Que voulez-vous? on n'a pas deux fois vingt ans dans sa vie. Je m'étais mis en

tête de faire fortune. Vous m'aviez compté en beaux écus ma part d'héritage, et je partis pour Paris. *Nul n'est prophète dans son pays*, me disais-je ; cela est vrai dans le département de l'Indre comme ailleurs. Ce proverbe m'a conduit au boulevard des Italiens.

—Où, sans doute, tu fus bien accueilli ?— Parbleu ! j'avais cent cinquante mille francs ! Et cependant cette somme, enfermée en bous billets de banque dans mon portefeuille, me semblait alors une misère ! Je voulais cinquante mille livres de rentes, ou rien. Je les ai eus pendant trois ans ; maintenant je n'ai rien.

—Tous tes vœux ont été remplis, reprit en souriant l'aîné des trois frères.—Trop remplis même. J'étais à peine arrivé depuis vingt-quatre heures, que déjà j'avais un ami.

—Un ami ?—C'est le synonyme parisien d'un substantif désobligeant. Cet ami me prit si fort en affection, qu'il m'intéressa dans une affaire de pavage en fer creux : c'était le moment de la fièvre aux pavés. Tout homme qui se respectait avait son petit système de pavage dans la poche ; pavage en bitume, pavage en grès, pavage en chêne, pavage en sapin, pavage en cailloutis ; sous prétexte de paver Paris, on le dépavait. Je remerciai mon ami avec effusion, et mis vingt mille francs dans son entreprise. Ma fortune allait, grâce à notre pavage en fer creux, courir comme une locomotive sur un rail. Mon ami avait l'adjudication de la rue Rambuteau, alors au berceau. Notre spéculation était superbe ; malheureusement elle péchait par la base : le pavé nous coûtait quatre francs, et la ville nous le payait soixante-quinze centimes. Mon ami me conseilla de me rattrapper sur la quantité ; je suivis son conseil.

—Et tu perdis la double ?—Justement. A la suite de cette opération, mon ami changea d'air et partit pour Bruxelles.

A quelque temps de là, on me fit voir dans un café un monsieur qui buvait un grog.—Voyez-vous ce monsieur, me dit mon interlocuteur.—Oui.—Qu'en pensez-vous ?—Je pense que c'est un monsieur qui a un gros ventre et une redingote marron.—C'est un grand homme.—Ah bah !—Permettez que je vous le présente. De cette présentation résulta un journal.

—Et quoi ! de la littérature après de l'industrie ?—Ce que je n'avais pas trouvé dans le pavé, je voulais le trouver dans le feuilleton. Notre journal fut fondé à la Maison d'Or, un soir d'été. Le lendemain, *la Foudre* se leva sur Paris. Il nous fallait un titre fougueux, incandescent, terrible ; nous voulions porter la flamme de nos convictions dans les ténèbres de l'indifférence ; illuminer, aux lueurs de nos principes, les abîmes où la so-

ciété se plonge. *La Foudre* fut à la fois socialiste, humanitaire, progressive et rénovatrice : elle sapa les abus, frappa de la cognée du premier-Paris l'arbre séculaire du privilège. Dix hommes d'état rédigeaient la partie politique ; dix de nos plus féconds romanciers versaient leurs élucubrations dans la partie littéraire. C'est *la Foudre* qui a inventé la question Valaco-Moldave et les romans en vingt-quatre volumes. Le roman est resté à son neuvième tome, et la question à sa cinquième phase.

—*La Foudre* mourut donc ?—Elle passa comme un météore ; mais en passant elle laissa des traces brûlantes de sa polémique, trois paradoxes de plus dans la presse, 50,000 fr. de moins dans son portefeuille.

—Et le grand homme au gros ventre ? demanda l'un des frères.—Il faillit devenir député. L'industrie et la littérature ne m'ayant pas réussi, je me lançai dans les spéculations. Dans cette carrière périlleuse, on ne peut espérer le succès que par le secours de l'audace. A moi et à mon associé.

—Ah ! tu avais un associé ?—On a toujours un associé. A nous deux, esprits hardis, il fallait, dis-je, quelque chose de neuf, d'inprévu, d'osé : nous spéculâmes sur les huîtres. L'accaparement détermina la hausse ; on faillit se révolter à la rue Montorgueil, où mille garçons de restaurant demandaient les cloyères qui n'arrivaient pas. Paris resta huit jours sans huîtres ; la consternation était à son comble ; mais quand nous nous décidâmes à ouvrir nos parcs, les bivalves étaient morts. Mon capital s'en était allé en coquilles ; je vous pour ma part un dividende de cent mille écailles. Les cèdres de l'Atlas mangèrent ce qui me restait. Quelque temps je battis le pavé de Paris ; mais c'est un pavé qu'on ne saurait battre longtemps quand on n'a rien dans la poche. C'est alors que, secouant toute mauvaise honte, je suis parti pour cet honnête département de l'Indre, où vous avez vécu loin des orages et des passions. Et vous, mes frères, vous m'avez accueilli comme l'enfant prodigue, et vous avez eu même l'attention de supprimer le veau que je n'aime pas, pour le remplacer par le gibier que j'aime beaucoup.

—Maintenant que tu as glané l'expérience, resteras-tu parmi nous qui avons moissonné le bonheur ?

—Oui, mes frères ; car j'ai ramassé dans vos gerbes un épi que la sagesse humaine a mûri. Cet épi est un proverbe, et ce proverbe le voici : "*qui va chercher de la laine revient tordu.*"

TROIS TÊTES DANS UN BONNET.

(Cent proverbes.)

Les projets ou le parvenu et son intendant.

Pièce traduite de l'anglais.

“ J'ai cent mille guinées aujourd'hui, disait le vieux Garth, en arrivant tout essouffé au haut d'une montagne, d'où il contemplait des terres immenses, dont il venait de faire l'acquisition. C'est à la sueur de mon front, ajoutait-il, que j'ai gagné ces cent mille guinées. C'est de quoi, je m'en flatte, acheter une place à mon fils, pour siéger en parlement; et qui m'empêchera encore, de donner ma fille en mariage à un pair du royaume? Je n'ai que soixante-cinq ans avec mes cent mille guinées; fort et robuste, je bois, je mange bien, et je puis passer gaiement le reste de ma vie. Oui, parbleu, répétait-il sans cesse j'ai cent mille guinées; ici je veux bâtir une maison; là, planter un verger; je choisis cet autre endroit pour y placer des serres, où je ferai cultiver mes ananas. Ces fermes là bas m'offusquent la vue, je les ferai démolir.—Mais que deviendront les fermiers, lui dit son intendant qui l'accompagnait?—Ce qu'ils deviendront! c'est leur affaire. Le moulin que tu vois sera démoli aussi, pour laisser un libre cours à ce ruisseau qui viendra arroser mes prairies.—Ah! ce serait une barbarie. Où donc les pauvres villageois iraient-ils faire moudre leur grain?—Encore un coup, te dis-je, ce ne sont pas là mes affaires.”

En achevant ces mots, le dur vieillard reprend le chemin de la maison, où il rentre, bien content de sa promenade. Toujours occupé de ses projets, il soupe avec appétit, boit largement, fume deux pipes et va se coucher. Bientôt il tombe dans un sommeil profond et il ne se réveilla plus.

Les villageois habitent encore les fermes que Garth voulait détruire; ils font moudre leur grain au moulin que Garth prétendait aussi démolir, et l'indigne possesseur des fermes et du moulin est justement oublié.

ALMANACH POLITIQUE.

CANADA.

L'hon. M. McDougall candidat ministériel a été battu par une majorité de 101 à Ontario-Nord.

ÉTATS-UNIS.

Etats-Fédéraux.—Il y a eu, vendredi, le 22 du courant, une grande bataille dans la ville même d'Atlanta. Les confédérés déjà maîtres d'une partie de la ville, avaient attaqué les lignes fédérales dans l'espoir de s'emparer de la ville entière. Après une lutte acharnée, les confédérés ont été repoussés avec une horrible boucherie.

Les fédéraux ont perdu 3,000 hommes et les confédérés pas moins de 6,000.

Les derniers ont brûlé tous leurs immenses dépôts de provisions à Atlanta. On croit que leur intention est de retraiter par le chemin de Macon.

Les fédéraux espèrent que leur cavalerie pourra intercepter leur retraite assez à temps pour donner à l'infanterie le temps d'avancer.

Etats-Confédérés.—Samedi et dimanche des armées du Nord et du Sud, se sont battues avec acharnement dans la vallée de Shenandoah.

Les dépêches avouent que les fédéraux ont éprouvé un désastre: Ils ont eu deux généraux tués, Averill et Kelly, et ont été poursuivis jusqu'à Harper's Ferry.

Le général Hunter a été repoussé entre Harper's Ferry et Winchester, après une forte bataille.

Il a perdu plusieurs canons sans compter deux brigades qui ont été capturées presque entières par les troupes du Sud.

Les confédérés ont commencé de nouveau la destruction du chemin de fer Baltimore et Ohio, et l'on craint beaucoup qu'ils envahissent encore le Maryland et la Pennsylvanie.

EUROPE.

Danemark.—La nouvelle du passage du Lymfiord par les Prussiens est confirmée. Il est aussi certain que le Danemark a proposé un armistice, dans le but d'entamer des négociations de paix.

On pense généralement que la paix sera bientôt rétablie.

Il est bruit que les propositions du roi Christian comprennent le transfert de la marine danoise, à condition qu'il demeure roi du Danemark, sous la protection de la confédération germanique.

L'*Indépendance* belge annonce que le roi du Danemark a demandé et obtenu l'intervention de Napoléon.

Lord Palmerston a déclaré que le gouvernement croit que les Allemands n'ont pas l'intention d'attaquer Copenhague.

OCÉANIE.

Nouvelle-Zélande.—Les Anglais ont assiégé Galapa et après un assaut infructueux, les troupes Anglaises ont été repoussées avec de grandes pertes.

Le *Times* publiant les détails de ce désastre arrivé aux troupes anglaises, dit que la chose est humiliante et sans précédent. Les soldats surpris auraient pris la fuite, pendant que presque tous les officiers ont été tués ou blessés dans leurs efforts pour les rallier.